

Chaque mois, le département Questions sociales du Centre d'analyse stratégique propose une sélection d'informations, d'innovations et d'expérimentations venues d'ailleurs. Elle ne prétend nullement couvrir de manière exhaustive l'actualité sociale internationale, ni contribuer à leur transposition dans le contexte hexagonal. Elle est constituée de choix délibérément subjectifs effectués par les chargés de mission du département dans le cadre de leurs recherches et de leurs rencontres. Que ces informations suscitent l'adhésion, la prudence ou le rejet, leur vocation est de contribuer à animer le débat sur l'avenir des modèles sociaux.

Vous pouvez naturellement alimenter ce recueil en transmettant toute information que vous jugerez utile au contact suivant : sylvain.lemoine@strategie.gouv.fr

septembre 2011

► La curiosité du mois



Le collège de Crown Woods, au Royaume-Uni, a rouvert en mai 2011. L'originalité est qu'il n'y a plus un, mais trois établissements. Les élèves y sont répartis en fonction de leurs résultats en fin de scolarité primaire. Ceux qui réussissent le mieux sont envoyés à Delamere et portent un écusson violet sur leur blazer, les autres vont à Ashwood (écusson bleu) ou Sherwood (écusson rouge). Chaque établissement accueille environ 450 élèves. Il n'y a pas d'enseignements en commun et les infrastructures ne sont pas partagées. Pour le directeur de Crown Woods, ce système permet d'attirer des enfants doués, que leurs parents n'auraient pas envoyés dans un collège public sans l'assurance d'un fonctionnement personnalisé et protecteur. Toutefois, ce système permet peu la mobilité des élèves d'un établissement à l'autre, même si des changements dans leurs résultats scolaires sont intervenus. Par ailleurs, certains contempteurs de l'expérience redoutent que les élèves n'intériorisent trop vite le message suivant : « si vous êtes à Delamere, les élèves d'Ashwood et Sherwood vous sont inférieurs ».

Source : quotidien *The Guardian*, 25/07/11

<http://www.guardian.co.uk/education/2011/jul/25/secondary-school-streaming>

► La couverture des risques sociaux

Famille



En Inde, dans les grandes villes, les ménages hésitent moins à divorcer ; ils se séparent parfois même peu de temps après s'être mariés. Ainsi, les cas de divorce ont augmenté de plus de 86 % en 10 ans à Bombay. Selon les psychologues, les jeunes couples se marient et se séparent de plus en plus impulsivement, notamment parce que, en zone urbaine, le divorce constitue de moins en moins un stigmate pour les femmes indiennes, qui développent des perspectives de carrière et sont plus indépendantes financièrement.

Source : quotidien *The Times of India*, 27/07/11

<http://timesofindia.indiatimes.com/city/mumbai/Divorce-cases-in-Mumbai-soar-86-in-less-than-10-years/articleshow/9376942.cms?inttarget=no>



Le gouvernement israélien a adopté une nouvelle loi qui étend aux familles d'accueil et adoptantes les droits aux congés maternité et parentaux. Les familles accueillant des enfants de moins de trois ans auront accès à un congé maternité de plein exercice, et celles accueillant des enfants de moins de dix ans, à un congé maternité d'un mois payé à taux plein. Cette loi intervient alors que 60 % des couples israéliens sont bi-actifs et confrontés à des tensions particulièrement vives dans l'articulation vie professionnelle/vie familiale s'ils veulent assumer convenablement leur rôle de famille d'accueil au moment de l'arrivée d'un enfant. Les familles adoptantes n'ont pas accès à un congé rémunéré pendant le long processus d'adoption internationale, mais auront désormais droit à une sécurité de l'emploi renforcée.

Source : quotidien *The Jerusalem Post*, 27/06/11

<http://www.jpost.com/NationalNews/Article.aspx?id=226704>

Santé



En Allemagne, la caisse publique d'assurance maladie City BKK a fait faillite en juillet 2011. C'est une première, même si la mise en place en 2009 d'un nouveau système de financement le laissait envisager. Jusqu'en 2009, l'assurance maladie et l'assurance dépendance étaient administrées par des caisses autonomes, en autogestion. Elles étaient libres de fixer le montant des cotisations, les salariés ayant le choix de leur caisse. Or, avec le vieillissement des assurés, certaines connaissent de grosses difficultés. Une tendance à la hausse des cotisations s'observe. Pour l'endiguer, le gouvernement souhaite encourager la solidarité entre les caisses, leur regroupement et une gestion plus rigoureuse de leurs ressources. En 2009 a ainsi été créé un « fonds de santé » fédéral, pour compenser l'insuffisance de cotisations de certaines caisses. Bien que les cotisations aient cessé de croître, que les déficits se creusent moins vite et que la compétitivité des entreprises se soit améliorée, les dépenses de santé continuent d'augmenter. Une vingtaine d'autres caisses publiques sont ainsi menacées de faillite.

Source : site d'informations sociales *Metis*, 24/06/11

http://www.metiseurope.eu/allemande-une-caisse-publique-d-assurance-maladie-fait-faillite_fr_70_art_29145.html

Un programme de télésanté mentale, « *E-Mental-Health Programm* », a été lancé et évalué en **Allemagne**. Les cas de dépression sont très fréquents et leurs impacts, souvent sous-estimés : en particulier, ils peuvent évoluer sous la forme d'une altération générale de l'état de santé des individus. L'objectif de ce programme est de fournir des instruments pertinents pour permettre à chacun une autoévaluation de son état de santé, grâce aux technologies modernes de l'information et de la communication. Par ailleurs, il vise à mieux évaluer les effets d'une prise en charge précoce de ces états de dépression : il s'agit en particulier de savoir si une offre de soutien et d'aide au cours d'une phase précoce peut induire des modifications de comportements et permettre d'éviter l'apparition d'un stade de dépression sévère.

Source : site du ministère fédéral allemand de la Santé, 8/07/11

<http://www.bmg.bund.de/ministerium/presse/pressemitteilungen/2011-03/e-mental-health-programm.html>



Les adolescents suédois boivent moins d'alcool aujourd'hui que leurs aînés. C'est le résultat mis en évidence dans un rapport récent du Conseil suédois pour l'information sur l'alcool et les autres drogues (*Centralförbundet för alkohol- och narkotikaupplysning – CAN*). Le pourcentage d'adolescents de 15 ans ayant essayé l'alcool au cours de l'année est tombé à 55 %, contre 77 % il y a seulement 10 ans. La consommation de tabac est également en décroissance. Un point important révélé dans le rapport est que la baisse de la consommation d'alcool chez les filles est moins forte que chez les garçons. Certains interprètent ce résultat comme une conséquence de la nouvelle culture jeune, liée en particulier aux jeux vidéo, où le fait d'être vif et rapide est important. Or les garçons jouent davantage aux jeux vidéo que les filles.

Source : quotidien *The Local*, 5/07/11

<http://www.thelocal.se/34748/20110705/>



Grâce aux applications du web 2.0, les sites d'évaluation des ressources hospitalières et des soignants par les usagers se sont développés ces dernières années au Canada. Une doctorante a ainsi choisi d'analyser les commentaires laissés par des patients à propos de 24 médecins de la ville de Calgary sur un de ces sites. Comme l'écrivait récemment une journaliste, « cette étude est intéressante car ces sites d'évaluation des soignants ont fait l'objet d'une couverture médiatique assez importante, insistant notamment sur leur mauvaise réception par les médecins, mais ont été peu analysés. Il serait maintenant nécessaire de cerner la façon dont les internautes font usage de ces ressources ».

Source : portail d'informations Internet « Internet et santé », 5/05/11

<http://blogsgrms.com/internetsante/2011/05/05/que-disent-les-patients-de-leur-medecin-sur-le-site-ratemds-com/>

Un problème prend de l'importance au Québec : la pénurie de médicaments. De plus en plus de pharmaciens se plaignent d'avoir des difficultés importantes à en obtenir. Les conséquences peuvent évidemment être graves pour les patients. On accuse l'industrie pharmaceutique de raisonner surtout en fonction de ses marges et de ses profits. Le gouvernement compte enquêter rapidement sur cette situation.

Source : site de Radio-Canada, 25/08/11

<http://www.radio-canada.ca/emissions/desautels/2011-2012/chronique.asp?idChronique=170168>



En Suisse, à la suite d'une initiative populaire, cinq médecines dites « complémentaires » seront remboursées en Suisse à partir du 1^{er} janvier 2012 : la médecine anthroposophique (à base de remèdes

liquides provenant de minéraux, de plantes ou d'animaux), l'homéopathie, la thérapie neurale (par injection de faibles quantités d'anesthésique local), la phytothérapie et la médecine traditionnelle chinoise. Le remboursement des soins pratiqués par un médecin reconnu ne sera assuré que jusqu'à fin 2017. Cette période de cinq ans sera mise à profit pour clarifier les aspects controversés de ces médecines. Dans cet objectif, un institut de recherche indépendant sera chargé d'en évaluer l'efficacité, l'adéquation et l'analyse coûts/avantages.

Source : site de l'administration fédérale suisse, 19/09/11

<http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis331.html>

Le Conseil fédéral suisse a mis en consultation jusqu'à la fin du mois d'octobre 2011 une révision de la loi sur les professions médicales qui prévoit notamment l'obligation pour les médecins de se former aux principes des médecines complémentaires, comme l'homéopathie ou la phytothérapie, afin de pouvoir renseigner et orienter leurs patients. Ce texte met aussi l'accent sur la communication des soignants. Les technologies de l'information prenant une place croissante dans le quotidien des personnes, les professionnels doivent être sensibilisés au thème de la relation médecin/patient ainsi qu'au potentiel et à l'utilisation des données médicales et des informations sur les patients. Les connaissances, les capacités et les aptitudes correspondantes seront ainsi approfondies durant la formation universitaire.

Source : site de l'administration fédérale suisse, 29/06/11

<http://www.admin.ch/aktuell/00089/?lang=fr&msg-id=39873>



En juillet 2011, l'Organisation mondiale de la santé a publié un rapport qui corrobore les conclusions de la *Food and Drug Administration* américaine concernant les avertissements sur les paquets de cigarettes : leur grande taille et la radicalité de leurs messages seraient dissuasifs pour les fumeurs. Ainsi, neuf nouvelles images et textes seront mis en place en 2012 ; ils couvriront au moins 20 % de la partie publicitaire, ainsi que la moitié supérieure de l'avant et de l'arrière des paquets.

Sources : quotidien *The New York Times*, 8/07/11 et 21/06/11

<http://www.nytimes.com/2011/07/09/opinion/09sat4.html?scp=1&sq=perils%20of%20smoking&st=cse>

<http://www.nytimes.com/2011/06/22/health/policy/22smoke.html>

Aux États-Unis, le président Obama souhaite faire en sorte que les médecins ne refusent pas de malades, en particulier ceux qui bénéficient de l'assurance publique de santé (notamment *Medicaid*). En effet, certains médecins estiment être mal remboursés par celle-ci. Pour ce faire, le Président a pour projet d'envoyer de faux malades en consultation, dans un premier temps *via* la prise d'un rendez-vous téléphonique avec le praticien. Ces opérations de *testing* seront complétées par des appels de personnes se présentant comme des bénéficiaires d'une assurance privée, afin de mesurer la différence de traitement de la part des médecins. Washington s'inquiète en effet de l'aggravation du phénomène si sa réforme de la santé est mise en place.

Source : « USA : de faux patients pour débusquer les refus de soin », quotidien *Le Figaro*, 27/06/11



Le gouvernement israélien devrait prochainement décider d'établir une agence d'État chargée d'autoriser et de traiter les demandes de cannabis à usage médical. Le nombre de permissions pourrait s'élever à 40 000 par an selon des sources médicales, alors qu'aujourd'hui seuls 6 000 patients sont traités avec de la marijuana médicale pour soulager des douleurs chroniques, notamment dans des cas de cancer ou de sclérose en plaques. Faut-il dès lors importer de la marijuana de qualité ou laisser se développer des producteurs locaux ? La police serait en faveur des circuits d'importation, *a priori* plus faciles à surveiller, pour éviter que cette drogue ne se déverse dans un circuit illégal. Le débat, non tranché, pourrait conduire à favoriser et réguler une production locale de cannabis à prix modéré, d'autant que le circuit de distribution sera également spécifique.

Source : quotidien *The Jerusalem Post*, 15/07/11
<http://www.jpost.com/Health/Article.aspx?id=229505>



Afin de lutter contre l'obésité, le gouvernement britannique estime que les enfants âgés de moins de cinq ans, y compris ceux qui ne marchent pas encore, devraient faire de l'exercice tous les jours. Selon les recommandations publiées par le ministère de la Santé, les enfants qui ont déjà acquis la marche doivent être physiquement actifs pendant au moins trois heures par jour. Les parents doivent réduire les périodes de sédentarité de leurs enfants, que ce soit devant la télévision ou dans une poussette. Pour les bébés qui ne marchent pas encore, le gouvernement souligne que la pratique d'une activité doit être encouragée dès la naissance. Il peut s'agir de positionner le bébé sur le ventre ou de participer à des séances de bébés nageurs.

Source : dépêche *Associated Press*, 11/07/11
<http://actualite.portail.free.fr/monde/11-07-2011/pour-lutter-contre-l-epidemie-les-bebes-aussi-doivent-faire-du-sport/>

Au Royaume-Uni, le risque de développer un cancer à l'âge de 50 ans a augmenté de près de 20 % en une génération. Parmi les hommes et les femmes âgés de 40 à 59 ans, le nombre de personnes atteintes d'un cancer est passé de 44 000 en 1979 à 61 000 en 2008. Cependant, l'institut *Cancer Research UK* relativise les conclusions que l'on pourrait tirer de ces chiffres : les augmentations constatées sont en grande partie dues à l'introduction de diagnostics plus précoces. Par ailleurs, les chances de survie à 10 ans après un cancer ont doublé et concernent près de la moitié des cas. Du reste, plus le diagnostic est précoce, plus les chances de rémission sont élevées.

Source : quotidien *The Independent*, 18/07/11
<http://www.independent.co.uk/life-style/health-and-families/health-news/why-rising-cancer-rates-among-over45s-are-not-all-bad-news-2315549.html>

Au Royaume-Uni, 400 chercheurs spécialistes des questions de santé mentale ont signé un plaidoyer dans la revue *Nature* pour soutenir les actions de prévention et de dépistage des troubles de la santé mentale. Ils estiment que ces troubles sont insuffisamment repérés au Royaume-Uni, à la différence d'autres pathologies comme le diabète ou les maladies cardiaques.

Source : revue *Nature*, n° 475, 07/11, p. 27-30
<http://www.nature.com/nature/journal/v475/n7354/full/475027a.html>

Plusieurs chaînes de restauration rapide ont conclu un accord avec le gouvernement britannique pour indiquer aux consommateurs le nombre de calories qu'ils ingèrent

en fonction des menus choisis. Cet accord reposant entièrement sur le volontariat est très récent au Royaume-Uni – il date de septembre 2010 –, alors que de telles dispositions existent depuis 2007 aux États-Unis. Néanmoins, d'après une étude conduite à l'heure du déjeuner dans 11 chaînes de restauration rapide, seule une minorité de personnes (une sur six) modifierait son comportement en fonction des indications caloriques des aliments. Selon cette même étude, les personnes qui choisissent des menus moins caloriques reconnaissent l'influence qu'a eue l'information diffusée par la chaîne de restauration rapide.

Sources : quotidien *The Guardian*, 26/07/11

<http://www.guardian.co.uk/lifeandstyle/2011/jul/26/fast-food-study-calories-labelling>

<http://www.bmj.com/content/343/bmj.d4464>

D'après le *NHS Information Centre for Health and Social Care*, le centre national d'information sur la santé du Royaume-Uni, le pourcentage, dans le pays, de jeunes âgés de 11 à 15 ans ayant consommé de l'alcool a baissé de 55 % à 45 % entre 2009 et 2010. L'échantillon comptait près de 7 300 adolescents de 246 collèges. Seul un jeune sur 20 déclarait être un fumeur régulier. Les filles fumeraient davantage que les garçons. On note également une forte baisse dans la consommation de drogues. En 2001, 29 % des jeunes interrogés déclaraient prendre de la drogue (surtout le cannabis) ; en 2010, ils n'étaient plus que 18 %. D'après le *NHS Information Centre*, l'enquête est satisfaisante parce qu'elle montre une baisse des comportements à risques (alcool, drogues et toxicomanie) et une tolérance moindre à leur égard de la part des jeunes.

Sources : site de la BBC, 28/07/11, et rapport « Smoking, Drinking and Drug Use among Young People in England in 2010 » du *NHS Information Centre*, 2011

<http://www.bbc.co.uk/news/health-14323667>

http://www.ic.nhs.uk/webfiles/publications/003_Health_Lifestyles/Smoking%20drinking%20drug%20use%202010/Smoking_drinking_and_drug_use_among_young_people_in_England_2010_Full_report.pdf

Dépendance/handicap



Au Canada, la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, a annoncé en août 2011 un investissement de 2,1 millions de dollars sur trois ans pour créer 30 « carrefours d'information » destinés aux personnes âgées. L'idée est que des bénévoles se déplacent au domicile de ces dernières ou dans les lieux qu'elles fréquentent, afin de les aider à accomplir leurs démarches administratives ou de mieux connaître les services auxquels elles ont droit. La ministre explique que cette annonce s'inscrit dans la philosophie d'une nouvelle politique qu'elle dévoilera en 2012 et qui s'appelle « vieillir chez soi ». Il s'agit pour elle d'une importante évolution culturelle et organisationnelle : elle n'a pas hésité à parler d'un véritable « changement de paradigme ».

Source : site de Radio-Canada, 18/08/11

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2011/08/18/002-marguerite-blais-personnes-agees-carrefours-information.shtml>



Le gouvernement israélien renforce les obligations juridiques de mise en conformité des bâtiments pour permettre l'accès aux handicapés. Si, depuis 2009, les nouveaux bâtiments doivent prévoir des accès *ad hoc*, ce n'était pas le cas du parc existant, bien que le principe en soit retenu depuis 2006. Une commission sera chargée de vérifier l'avancement et la mise en place effective des dispositifs. Le secteur privé devrait fournir une accessibilité réelle d'ici 2015, tandis que les collectivités locales seraient engagées pour 2021 et les autres bâtiments publics pour 2018. Toutefois, les délais de réalisation sont très courts et des amendements pourraient être imaginés pour faciliter le processus de mise en conformité. D'ici là, une campagne publique à destination du marché privé sera programmée pour communiquer sur les nouvelles obligations et les possibilités techniques de s'y conformer.

Source : quotidien *The Jerusalem Post*, 4/07/11

<http://www.jpost.com/NationalNews/Article.aspx?id=227787>



Au Royaume-Uni, les aidants familiaux permettent d'économiser 119 milliards de livres chaque année, soit approximativement un montant égal au coût total du *National Health Service*. Ce chiffre, réalisé par l'association *Carers UK* en partenariat avec des chercheurs de l'université de Leeds, repose sur l'hypothèse que les 6,4 millions d'aidants informels, s'ils étaient payés pour leur contribution, le seraient à hauteur de 18 livres par heure effectuée auprès des personnes âgées. L'association *Carers UK* appelle à une revalorisation de la prestation versée aux aidants, la *carer's allowance*. À l'heure actuelle, celle-ci se monte à 55,55 livres par semaine, pour une contribution supérieure ou égale à 35 heures.

Source : quotidien *The Guardian*, 12/05/11

<http://www.guardian.co.uk/society/2011/may/12/carers-save-uk-119bn-a-year>

L'organisation britannique de consommateurs *Which ?* a publié en 2011 les résultats d'une enquête menée *incognito* dans quatre maisons de retraite. Ses enquêteurs se sont fait passer pour des résidents et ont pu constater de graves dysfonctionnements concernant les repas, la sécurité, la santé et l'organisation de l'emploi du temps. Dans l'un des établissements, ils ont constaté que certaines personnes âgées étaient constamment et violemment repoussées dans leurs chaises roulantes quand elles souhaitaient se lever. Dans trois maisons de retraite, les résidents devaient attendre entre 16 et 17 heures entre le dîner et le petit-déjeuner, tandis que, dans le dernier

établissement, le déjeuner était servi à peine une heure et demie après le petit-déjeuner. Les quatre établissements ont également en commun une faible offre d'activités physiques et ludiques pour les résidents. *Which ?* a saisi la Commission nationale sur la qualité des soins, qui leur a retiré l'agrément. Pour son porte-parole, les résultats de cette enquête rendent compte de pratiques très isolées.

Sources : site de l'association *Which ?* et quotidien *The Guardian*, 19/04/11

<http://www.which.co.uk/campaigns/food-and-health/care-homes-investigation/which-care-homes-investigation/>

<http://www.guardian.co.uk/money/2011/apr/19/care-homes-sub-standard-practices>

Southern Cross, le plus gros opérateur privé de maisons de retraite au Royaume-Uni, est en état de quasi faillite. Il a annoncé mi-juillet 2011 l'arrêt de son activité et le transfert des structures existantes (750 établissements, qui hébergent 31 000 personnes et emploient 44 000 salariés) vers d'autres opérateurs. *Southern Cross* est victime de l'augmentation des loyers pour ses établissements, son modèle économique reposant en effet sur le fait d'acquérir puis de vendre ses locaux, afin de bénéficier des effets de l'augmentation des prix de l'immobilier, pour finalement les louer.

Source : quotidien *The Guardian*, 11/07/11

<http://www.guardian.co.uk/business/2011/jul/11/southern-cross-landlords-take-over-all-homes>

Logement



Une enquête récente de la Société canadienne d'hypothèque et de logement s'intéresse aux logements privés (non subventionnés) qui visent une clientèle âgée de 65 ans et plus. Il s'agit de logements qui incluent des services que l'on ne retrouve pas dans les logements « normaux », comme des repas ou des soins de santé. On apprend ainsi qu'environ 200 000 personnes vivent dans ces logements, dont le coût mensuel varie entre 1 397 et 2 677 dollars canadiens. Les services les plus souvent offerts sont une « sonnette d'urgence 24 heures sur 24 », des soins infirmiers sur place, des services de transport, des salles de sport, de cinéma, des pharmacies ou des piscines. On constate que l'offre se diversifie afin de répondre aux exigences accrues de cette population.

Source : quotidien *The Globe and Mail*, 5/07/11

<http://www.steveladurantaye.ca/taq/vacancy-rates/>



Ces dernières années, la politique du logement est devenue une priorité à Zurich, en Suisse : au-delà des tarifs élevés, l'enjeu de la densification de l'habitat est au centre des discussions. En effet, près de la moitié des appartements sont occupés par une seule personne, souvent des jeunes en début de carrière ou des personnes âgées. Afin de revoir à la baisse l'espace occupé par personne, la ville innove en proposant des appartements partiellement communautaires, dits « *clusters* » (en grappe). Ces logements offrent des espaces privés « chambre et salle de bains », ainsi qu'un espace commun « cuisine, salle à manger, terrasse ». Les concepteurs espèrent que ce type de logement ravivera les liens intergénérationnels mais également la solidarité, par exemple entre les familles monoparentales. Reste une inconnue de taille : la demande pour de tels modes de vie en communauté. Le premier élément de réponse est que l'on a constaté moins de candidatures pour les locations de ces biens par rapport à celles enregistrées habituellement pour des logements plus classiques.

Source : quotidien *Le Temps*, 22/07/11

<http://www.letemps.ch/Page/SysConfig/WebPortal/letemps/jsp/paywall/error/usersession.jsp>



En Inde, le groupe Tata compte lancer, d'ici l'hiver 2011-2012, sa maison Nano, une maison en kit à monter en une semaine. Elle cible à la fois les particuliers mais aussi les gouvernements d'États indiens. Cette maison proposera une superficie de 20 m² et sera vendue au prix de 500 euros. Le kit comprendra portes, fenêtres, toit et murs intérieurs recouverts soit de jute, soit de fibre de coco. Une version plus sophistiquée de 30 m² comprenant panneaux solaires et véranda sera également disponible.

Sources : sites d'informations Caradisiac, 18/07/11, et FastCompany, 19/07/11

<http://www.caradisiac.com/Tata-apres-la-voiture-la-maison-Nano-a-500-EUR-70703.htm>

http://msnbc.msn.com/id/43809684/ns/businee-personel_finance/



Le gouvernement israélien a annoncé un plan pour créer 50 000 nouveaux logements d'ici la fin 2012, dont 10 000 logements étudiants. Pour faire face à une pénurie de logements et à une hausse des prix de l'immobilier de 41 % en valeur réelle depuis 2007, une partie des travaillistes et des syndicats réclamaient une intervention de l'État pour augmenter l'offre et réguler, voire plafonner, les prix. Le plan gouvernemental devrait supprimer les exemptions de taxes sur les logements vacants pour favoriser la location, ainsi que les barrières administratives limitant les possibilités de permis de construire, et prévoir la cession par l'État de terrains destinés à la location à 50 % de leurs prix, avec obligation pour les promoteurs de rétrocéder ces économies aux futurs résidents. Pour les travaillistes, la propriété d'une majorité des terrains constructibles par l'État ne constitue pas une entrave, mais un principe sioniste, en outre favorable à la défense de l'environnement. Pour les détracteurs du projet, le gouvernement est trop confiant dans les vertus du marché. Un rapport de la Knesset dénonce un manque de vision à long terme et soutient une intervention de l'État (aides aux promoteurs immobiliers et défiscalisation pour les opérations immobilières offrant des logements à prix modéré) sur la base de comparaisons avec les politiques menées en Allemagne, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Suède et en Australie.

Sources : quotidiens *The Jerusalem Post*, 16, 26 et 28 /07/11, et *Haaretz*, 28/07/11

<http://www.jpost.com/NationalNews/Article.aspx?id=229641>

<http://www.jpost.com/NationalNews/Article.aspx?id=231314>

<http://www.jpost.com/LandedPages/PrintArticle.aspx?id=231020>

<http://www.haaretz.com/news/national/israel-s-labor-federation-demands-government-lower-cost-of-living-1.375727>

Éducation



En Allemagne, à Berlin, les élèves des écoles primaires auront accès, dès la rentrée scolaire 2011, à un coffre de livres et de jeux qui visent à familiariser les enfants, à partir du cours préparatoire, à la diversité des configurations familiales et des orientations sexuelles. Les livres reprennent le modèle des contes en s'écartant volontairement du modèle de la famille traditionnelle qui y est véhiculé (un père, une mère, un petit garçon et une petite fille) et en faisant par exemple référence à des familles formées par des couples homosexuels. Les jeux visent également à aborder

ces sujets sans tabou (charades sur les mots « sado-maso », « orgasme », etc.). Cette démarche s'appuie en particulier sur une étude australienne qui démontre que les enfants, dès le plus jeune âge, auraient conscience de leur hétéro- ou homosexualité. À terme, un coffre de tels livres devrait être accessible dès l'école maternelle. Si cette initiative est soutenue par la municipalité de Berlin, elle a également ses détracteurs, notamment parmi les enseignants et certains hommes politiques et d'Église.

Source : quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 20/07/11

<http://www.faz.net/artikel/C31475/sexualerziehung-fuer-ein-anderes-bild-von-familie-30468479.html>

Lors du dernier classement des länder allemands pour leurs résultats scolaires, la Saxe et la Thuringe sont arrivées en tête devant le Bade-Wurtemberg et la Bavière. Plusieurs explications sont avancées. D'une part, alors même qu'ils ont vu leur nombre d'élèves diminuer, comme partout en Allemagne, ces länder auraient conservé un même niveau de dépenses dans l'éducation. Ils ont également gardé des règles en vigueur en RDA, notamment un système scolaire dual et le baccalauréat la douzième année des études secondaires – ce qui est devenu la règle en Allemagne depuis 2000. Par ailleurs, ils offrent des classes de petite taille et surtout des écoles ouvertes toute la journée. C'est là un point décisif puisque cela permet de lutter contre les inégalités sociales. Ainsi, ces deux länder de l'Est peuvent servir d'exemple à d'autres, notamment du point de vue de la lutte contre la « pauvreté d'éducation » (*Bildungsarmut*), reconnue comme l'un des enjeux majeurs aujourd'hui outre-Rhin.

Source : quotidien *Die Welt*, 16/08/11

<http://www.welt.de/politik/deutschland/article13547877/Soziale-Gerechtigkeit-durch-Ganztagsschulen-im-Osten.html>



Le gouvernement suédois souhaite renforcer l'éducation sexuelle à l'école, avec un plan de 10 millions de couronnes, permettant à la sexualité de ne pas être abordée uniquement en cours de biologie, mais également en cours d'histoire, de sciences sociales et de religion. Il s'agirait notamment de donner aux professeurs une palette plus large d'outils éducatifs, de promouvoir le débat avec les élèves, et donc de lutter plus efficacement contre le harcèlement, l'inceste et toutes les formes de violences sexuelles vis-à-vis des enfants et des adolescents. Rappelons que l'éducation sexuelle est obligatoire en Suède depuis 1956.

Source : quotidien *The Local*, 12/07/11

<http://www.thelocal.se/34880/20110712/>



Au Danemark, 8 000 candidats aux universités n'ont pu être pris, faute de place. Néanmoins, les étudiants disposent d'une allocation d'étude de 50 000 couronnes par an (6 770 euros) qu'ils peuvent utiliser pour étudier tant au Danemark qu'à l'étranger. Le coût pédagogique des études à l'étranger peut être également pris en charge par l'État, à condition que la formation soit reconnue par le gouvernement danois et dans la limite de ce que reçoit normalement une université danoise pour un étudiant.

Source : quotidien *The Copenhagen Post*, 12/08/11

<http://www.cphpost.dk/news/national/51985-disappointed-students-can-take-support-abroad.html>



La diversification de l'offre dans l'enseignement public canadien fait débat. De plus en plus d'écoles offrant des activités ou enseignements particuliers, ou bien s'adressant à des publics spécifiques, se développent. Elles répondent principalement à la demande des parents. Citons l'école pour Afro-américains de

Toronto, une école réservée aux garçons qui doit ouvrir à Calgary, sans compter les écoles offrant des cours spécifiques comme le mandarin, ou axées sur les sports ou les arts. Dans la seule ville d'Edmonton, qui compte 700 000 habitants, 31 écoles publiques « alternatives » existent. Certains posent cependant la question des résultats éducatifs de ces établissements, ou encore des risques de ségrégation sociale.

Source : quotidien *The Globe and Mail*, 18/08/11

<http://www.theglobeandmail.com/life/parenting/education/school/skateboard-school-or-single-sex-niche-schools-takeoff/article2134240/page2/>

Dans un rapport et une campagne lancée en août 2011, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), l'organisation syndicale la plus importante dans le domaine de l'éducation au Québec, alerte sur le décrochage scolaire des garçons et demande au gouvernement de revoir des éléments du « Programme de formation de l'école québécoise ». Alors que 49,1 % des garçons à la fin de l'école secondaire obtiennent leur diplôme (équivalent au baccalauréat) comparativement à 62,2 % des filles*, la CSQ demande que les difficultés d'apprentissage soient détectées dès le primaire, voire avant, et que les programmes éducatifs tiennent compte des dernières recherches scientifiques concernant l'apprentissage chez les garçons. Rappelons que la question du décrochage scolaire chez ces derniers a fait couler beaucoup d'encre depuis quelques années au Québec.

Sources : site de la CSQ, 24/08/11, et site d'informations Tendances sociales, 8/01/11

<http://www.csq.qc.net/index.cfm/2,0,1676,9656,2323,0,html?action=display&BoxID=17017&LangID=2&KindID=2&complete=yes>

<http://tendancesociales.blogspot.com/2011/01/le-discours-alarmiste-sur-le-decrochage.html>



En Inde, une analyse récente réalisée par l'*Educational Testing Service* (ETS) révèle que les résultats au TOEFL des étudiants dont la langue maternelle est une langue indienne sont meilleurs que ceux dont la langue maternelle est l'anglais. Cela peut s'expliquer par le fait que, dans le pays, les élèves qui passent le TOEFL sont principalement issus des classes moyennes, voire supérieures. Selon certains linguistes, cela pourrait aussi être lié au fait que l'anglais s'apparente à une langue maternelle adjointe, prenant même souvent le pas sur la langue maternelle indienne (l'anglais permet, plus que l'hindi, aux Indiens issus des différentes régions de communiquer). À la lecture de cette analyse de l'ETS, il semble que les résultats soient encore meilleurs dans les régions où l'anglais est introduit très tôt dans le cursus scolaire et où le nombre d'heures par semaine est le plus élevé, notamment au Karnataka et dans le Maharastra.

Source : quotidien *Times of India*, 11/08/11

http://articles.timesofindia.indiatimes.com/2011-08-11/india/29875391_1_toefl-regional-language-schools-english-speakers



Aux États-Unis, le président Obama a indiqué à plusieurs reprises son souhait de revoir la loi « *No Child Left Behind* » de son prédécesseur, qui définissait notamment des niveaux standardisés de connaissance en lecture et mathématiques pour tous les élèves. Le problème est qu'en 2011 82 % des écoles publiques n'étaient pas en mesure d'atteindre les objectifs. Or les subventions fédérales sont conditionnées à ces résultats. De l'avis général (presse, hommes politiques, établissements scolaires, etc.), la principale raison en incombe à la faible qualité de l'enseignement : les professeurs sont mal payés et la profession n'attire donc pas les meilleurs. À cela s'ajoute le fait que chaque État fédéré établit ses propres normes de connaissances à acquérir par les enfants, ce qui crée des inégalités et occasionne tricheries et dérogations. Le programme « *Race to the top* », mis en place par Obama, inclut entre autres une évaluation des enseignants et pourrait inspirer une réforme plus vaste, voire le remplacement pur et simple de « *No Child Left Behind* ».

Source : hebdomadaire *The Economist*, 13/08/11

<http://www.economist.com/node/21525942>



Un rapport d'*Ofsted* (*Office for Standards in Education, Children's Services and Skills*), le service officiel britannique d'inspection scolaire, montre le rôle bénéfique de l'accompagnement collectif des enfants souffrant de retards psychosociaux. Après avoir suivi plusieurs groupes de ce type dans 29 écoles, le rapport indique que les 379 enfants concernés, âgés de quatre à onze ans, ont pour la plupart fait de nets progrès en matière comportementale, affective, relationnelle et même académique. Il plaide donc pour la mise en place de dispositifs d'accompagnement plus systématiques.

Source : site de l'*Ofsted*, 12/07/11

<http://www.ofsted.gov.uk/news/children-risk-of-exclusion-helped-nurture-groups>

Éducation et enseignement supérieur



Le coût de la scolarité universitaire devient de plus en plus difficile à assumer pour les familles issues de la classe moyenne aux États-Unis. Entre 1982 et 2007, les frais de scolarité auraient en moyenne plus que quadruplé. Un grand nombre d'établissements permettent désormais un paiement mensuel – et non plus seulement semestriel – de ces frais. Or ce système aurait eu un effet pervers, le surcoût occasionné par le paiement par carte bancaire, qui peut s'élever à plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de dollars par an. Les plus modestes paient donc plus cher la scolarité universitaire que les plus aisés.

Source : quotidien *The New York Times*, 21/08/11

<http://www.nytimes.com/2011/08/22/opinion/the-hidden-costs-of-higher-ed.html?scp=1&sq=hidden%20costs&st=cse>

Enfance/Jeux vidéo



En juin 2011, s'appuyant sur le Premier Amendement de la Constitution, la Cour suprême américaine a aboli une loi californienne interdisant la vente de jeux vidéo violents aux enfants. Cette décision est la dernière d'une série relative à la liberté d'expression. La haute juridiction a en effet considéré qu'à l'instar des livres et des films, le contenu des jeux vidéo relevait de ce principe. De plus, selon elle, aucune figuration de la violence n'a jamais fait l'objet d'une régulation gouvernementale.

Sinon, a-t-elle ajouté, il aurait fallu interdire les *Contes* de Grimm. La décision a fait l'objet d'une vive controverse, y compris au sein même de la Cour suprême.

Sources : quotidiens *The New York Times* et *The Washington Post*, 27/06/11
<http://www.nytimes.com/2011/06/28/us/28scotus.html?scp=1&sq=justices%20reject%20ban%20on%20violent&st=cse>
http://www.washingtonpost.com/blogs/compost/post/violent-video-games-the-founders-probably-approved/2011/03/03/AGB1rknH_blog.html

Pauvreté



Entre 2000 et 2010, le nombre d'enfants en Allemagne a décliné de deux millions, le pays étant désormais celui qui compte proportionnellement le moins d'enfants parmi les pays européens. Cela est encore plus vrai à l'Est qu'à l'Ouest, du fait de la diminution des taux de natalité à l'Est et des migrations vers l'Ouest. À cela s'ajoute une tendance à la paupérisation de ces enfants : aujourd'hui, parmi les 13 millions d'enfants en Allemagne, un sur six serait menacé par une situation de pauvreté (c'est-à-dire qu'il appartient à un foyer dont les revenus annuels sont situés en dessous de 11 151 euros). Cette proportion s'élève à un sur trois pour les enfants de familles monoparentales.

Source : site d'informations *Stern*, 3/08/11
<http://www.stern.de/panorama/deutschlands-kinder-immer-weniger-und-von-armut-bedroht-1712881.html>

Le nombre de retraités qui auraient travaillé pour subvenir à leurs besoins se serait accru de manière considérable depuis une dizaine d'années en Allemagne. En 2010, près de 660 000 personnes ayant entre 65 et 74 ans auraient exercé une activité temporairement (notamment sous la forme de « mini-jobs »(*)), soit une augmentation de 60 % par rapport à 2000. Par ailleurs, en 2009, 400 000 personnes âgées de plus de 65 ans percevaient l'équivalent du minimum vieillesse, contre 258 000 en 2003. Cet accroissement des situations de pauvreté parmi les retraités s'expliquerait essentiellement par des trajectoires professionnelles plus discontinues, marquées par des périodes de chômage ou d'activités précaires. Une proposition de loi pourrait être déposée au début de l'année 2012 pour permettre au système de retraite de garantir une limitation du risque de pauvreté lié à la vieillesse.

(*) Les mini-job (et les midi-jobs) sont des emplois à temps très partiel (quelques heures hebdomadaires) pour lesquels leurs détenteurs sont exonérés de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu lorsqu'ils n'ont pas d'autre activité par ailleurs. L'exonération sociale et fiscale est totale sous le seuil de 400 euros (revenu mensuel maximal du mini-job) et partielle entre 400 et 800 euros (midi-job). Les mini-job sont appelés en langage courant les « jobs à un euro ».

Source : hebdomadaire *Der Spiegel*, 22/08/11
<http://www.spiegel.de/wirtschaft/soziales/0,1518,781534,00.html>

^ La promotion du lien social et du « vivre ensemble »

Cohésion sociale



Une analyse de documents fiscaux effectuée par la presse canadienne conclut que les salaires de certains travailleurs dans le domaine des organismes de charité sont étonnamment élevés. Les organisations caritatives doivent ainsi dévoiler à l'Agence du revenu du Canada le montant du salaire de leurs 10 employés les mieux payés. La banque de données de l'agence fédérale montre que plus de 6 000 travailleurs de ce secteur ont gagné plus de 120 000 dollars canadiens en 2010. Quelques centaines d'entre eux auraient même empoché plus de 350 000 dollars. Les organismes de charité défendent leurs décisions en plaidant qu'ils doivent parfois déboursier beaucoup pour attirer les individus les plus talentueux.

Source : quotidien *Le Devoir*, 11/07/11



En Suisse, le criminologue, chercheur et professeur Gebhard Hüsler s'attache à développer, au sein de l'université de Fribourg, un programme pour détecter précocement les profils potentiellement dangereux. Le logiciel fait une évaluation quantitative en croisant quatre données : tout d'abord, les problèmes psychologiques, tels que l'anxiété ou la dépression. Deuxièmement, les troubles « externalisés », comme l'hyperactivité en classe. À cela s'ajoutent la notification de certains contextes familiaux, comme les foyers monoparentaux, ainsi que la prise d'alcool ou de stupéfiants. En recoupant ces paramètres, codés de manière anonyme, le logiciel indique si le jeune homme ou la jeune femme se trouve à un certain « seuil » de risque dans le but d'être alors dirigé(e) vers une prévention ciblée. Cette forme de « diagnostic psychosocial » intéresse vivement le canton d'Argovie, qui vise à mieux identifier les jeunes multirécidivistes, et pourrait être rapidement introduite « dans le cadre, et la philosophie, des mesures pénales légales prévues par la justice des mineurs ».

Source : quotidien *Le Matin*, 12/07/11

<http://www.lematin.ch/actu/suisse/pensez-vous-que-ce-logiciel-est-efficace-pour-lutter-contre-la-delinquance>

Diversité et pauvreté des enfants d'immigrés



Un rapport conjoint du *National Council for the Child* et du ministère de l'Intégration portant sur les enfants d'immigrés en Israël a été publié en juillet 2011 (« *Immigrant Children in Israel* »). Le taux de pauvreté de ces enfants a légèrement augmenté en 2009 (27,9 %), mais le taux de criminalité au sein de cette population a diminué. Les enfants d'immigrants représentent 9,6 % des enfants en Israël, mais ils sont trois fois plus nombreux qu'en 1999 à être répertoriés sur des fichiers d'aide sociale. Ils ont un taux de réussite inférieur de 10 % aux autres enfants dans l'enseignement secondaire et vivent à 22 % dans des familles monoparentales (contre 7,2 % pour le reste de la population). L'étude ne précise pas si les origines d'immigration différencient les destins de ces enfants. Toutefois, les immigrants de langue anglaise ne sont pas épargnés par ces problèmes. La moindre pratique de l'hébreu constitue en effet un frein important à l'intégration. Les enfants de la deuxième génération d'immigrés sont aussi dans des situations difficiles. Le rapport attribue la hausse de la pauvreté aux réductions de la couverture sociale, et le *National Council for the Child* préconise que le gouvernement revienne sur son intention de réduire les allocations quand les enfants ne fréquentent plus l'école.

Sources : site du *Israel National Council for the Child* et quotidien *The Jerusalem Post*, 14/07/11

http://www.children.org.il/childrens_eng.asp?id=57

<http://www.jpost.com/DiplomacyAndPolitics/Article.aspx?id=229325>

Droits des homosexuels



Le 22 juillet 2011, le secrétaire américain à la Défense, Leon Panetta, et le chef d'état-major interarmées, Michael Mullen, ont remis au président Obama le texte du décret militaire établissant la fin définitive du DADT (loi « *Don't Ask, Don't Tell* »), qui, entre autres, contraignait les homosexuels engagés dans l'armée américaine à taire leur orientation sexuelle – ce qui pouvait constituer une cause de renvoi. La loi de décembre 2010, d'ores et déjà votée par le Congrès, est donc définitivement adoptée. Les militaires exclus de l'armée pour cause de DADT pourront demander leur réintégration et les militaires de carrière gays vivant en concubinage pourront pour leur part bénéficier des droits jusque-là réservés aux seuls couples hétérosexuels. L'abrogation du DADT semble largement acceptée par la population américaine, y compris dans les rangs militaires (même si des résistances persistent, au nom d'un risque de déficit de cohésion sociale au sein de l'armée). Après la récente légalisation du mariage homosexuel dans l'État de New York (qui provoque des embouteillages dans les administrations, au point que des tirages au sort ont été instaurés), l'abrogation de la loi DADT de 1993 est un pas de plus vers l'égalité des droits en faveur des homosexuels. Une évolution soutenue et accompagnée par Barack Obama.

Source : « Aux États-Unis, la fin du "tabou homosexuel" dans l'armée américaine », quotidien *Le Monde*, 24-25/07/11

Égalité réelle des genres



Environ 80 hommes suédois ont déposé une plainte auprès de l'équivalent du Défenseur des droits pour discrimination sexiste. Selon eux, ils n'ont pas été reçus à l'école de police en raison de leur sexe. Leur plainte repose sur un rapport du *Centrum för Rättvisa* (Centre pour la justice), selon lequel les femmes ont été aussi nombreuses que les hommes à intégrer les écoles de police alors qu'elles ne représentent que 40 % des candidats et qu'elles réussissent en moyenne moins bien aux tests d'admission (épreuves physiques et de langues).

Source : quotidien *The Local*, 29/07/11

<http://www.thelocal.se/35246/20110729/>

En Suède, les lesbiennes semblent plus attirées par le mariage que les gays. Entre mai 2009 et mai 2011, 1 300 femmes et seulement 786 hommes se sont mariés dans le cadre d'un mariage homosexuel civil. Notons que depuis, novembre 2009, l'Église de Suède permet le mariage homosexuel religieux. 166 mariages religieux homosexuels ont été prononcés depuis cette date.

Source : quotidien *The Local*, 2/08/11

<http://www.thelocal.se/35308/20110802/>

En Suisse, un nouvel outil, baptisé *mamagenda*, est désormais disponible pour aider les femmes actives et les entreprises à gérer une grossesse au travail. Ce site internet gratuit a pour but de conseiller les employées enceintes et de permettre aux employeurs de conserver les compétences de leur personnel féminin. Il consiste en un échéancier qui « organise un dialogue continu » entre l'employée et l'entreprise et « propose entretiens et thèmes de discussion à des moments-clés » avant et durant le congé maternité, jusqu'au retour au travail. De plus, le site donne des conseils pratiques aux femmes pour les aider à concilier famille et vie professionnelle. Il aborde notamment la question de l'annonce d'une grossesse au travail, la gestion des tensions dans une équipe liées à cette situation, ainsi que des questions de santé.



Source : site de *mamagenda*
<http://www.mamagenda.ch/>

Religion



Au Royaume-Uni, en dépit de son caractère obligatoire, l'enseignement religieux pour les 14-16 ans ne fait plus recette : une école sur quatre a fait disparaître cette matière des emplois du temps. L'argument avancé est que, comme la matière n'entre plus dans les disciplines évaluées par le nouvel *English Baccalaureate*, à la différence de l'histoire et la géographie, les élèves ont tendance à s'en détourner.

Source : quotidien *The Independent*, 24/06/11
<http://www.independent.co.uk/news/education/education-news/one-in-four-schools-ditches-re-lessons-2302031.html>

Sexualité



Au Royaume-Uni, le Premier ministre a reçu de Reg Bailey, la présidente de l'association des mères britanniques (*Mothers' Union*), une association chrétienne, un rapport intitulé « Letting children be children ». Il contient une série de recommandations, notamment à l'intention des médias, pour mieux protéger les enfants contre l'irruption d'un environnement hyper-sexualisé dans leurs vies. Parmi les propositions : la création d'un site unique pour collecter les plaintes des parents et la mise en place de restrictions d'âge sur les vidéos de musique. Le rapport suggère également d'associer étroitement les parents aux discussions et décisions collectives sur le sujet.

Sources : rapport disponible sur le site du ministère britannique de l'Éducation, 06/11 et site du Premier ministre britannique, 6/06/11
<https://www.education.gov.uk/publications/eOrderingDownload/Bailey%20Review.pdf>
<http://www.number10.gov.uk/news/letting-children-be-children/>

Jeunes et vie politique



En Allemagne, la fondation Friedrich Ebert a publié une étude portant sur le rapport des jeunes à la politique [*« Sprichst du Politik ? »* (« Parles-tu la langue de la politique ? »)]. Alors que la participation des jeunes à la vie politique semble reculer – ce qui se traduit par une moindre participation aux élections, mais pose aussi un problème sérieux aux partis politiques –, ce rapport s'appuie sur une vaste enquête réalisée

auprès de jeunes, à travers des entretiens de groupe. Une des raisons majeures de ce manque d'intérêt pour la politique tiendrait directement au langage, à la façon dont les hommes politiques s'adressent au public. Il en ressort trois grandes recommandations. La première, adressée aux hommes politiques, consiste à parler de manière à être compris, c'est-à-dire en utilisant la langue de tous les jours, de manière directe, ouverte et simple. La deuxième concerne les médias qui sont invités à faire un véritable travail de traduction des discours des hommes politiques (et non pas organiser des débats avec eux). Enfin, une demande forte d'éducation à la politique ressort, l'école étant appelée à délivrer des enseignements à la fois neutres et relativement précoces dans le parcours scolaire. Cette dernière devrait ainsi jouer un rôle « d'école de la démocratie ».

Source : étude sur le site de la fondation Friedrich Ebert, 06/11

<http://library.fes.de/pdf-files/do/08234.pdf>

^ Divers sujets d'intérêt

Modèle scandinave



Le secret de la réussite des pays scandinaves ne cesse de faire débat. La clé de la prospérité norvégienne réside selon certains dans le niveau très élevé de l'activité féminine, rendue possible par les services de garde d'enfants, ainsi que par les politiques d'égalité des genres : quotas de femmes dans les conseils d'administration des grandes entreprises publiques et parapubliques, congé parental devant être partagé, au moins partiellement, entre les deux parents, etc. Mais si l'économie se porte bien, ce serait aussi en raison d'une culture syndicale fort différente de celle que l'on trouve en France. Ainsi, tous les deux ans, la Confédération norvégienne du commerce, principale confédération syndicale du pays, calcule ses revendications salariales sur la base d'une étude de l'évolution des coûts de production de l'industrie exportatrice et de l'évolution de la demande pour les biens et services norvégiens. Une fois les salaires négociés dans les industries d'export, ils servent de référent maximal pour la négociation des salaires dans les autres secteurs de l'économie.

Source : quotidien *The New York Times*, 28/06/11

http://www.nytimes.com/2011/06/29/world/europe/29iht-letter29.html?_r=1

E-Démocratie



L'**Islande** est devenue la première nation au monde à utiliser Internet pour se doter d'une nouvelle constitution. Bien qu'une révision importante de la constitution islandaise fût en chantier depuis quelques temps, c'est la catastrophe économique de 2008 qui a rendu cette dernière réellement urgente. En avril 2010, un Conseil de 25 membres a été élu pour rédiger une nouvelle constitution. Son travail s'est d'abord fait sur la base d'un rapport de 700 pages qui condensent l'opinion d'un millier d'Islandais sur des sujets tels que la séparation des pouvoirs, les relations internationales, etc. Chaque jour, le Conseil a publié sur son site les comptes-rendus de ses discussions. Chacun était invité à commenter ces propositions, poser des questions, faire des propositions sur le site du Conseil comme sur la page Facebook et le compte Twitter des Sages. Chaque jeudi, les réunions de travail étaient ouvertes au public et diffusées en direct sur la chaîne YouTube du comité. Le projet de constitution est

entre les mains du Parlement depuis octobre mais un vote d'adoption populaire doit avoir lieu, en même temps que les présidentielles, en juin 2012.

Sources : site du Conseil, 27/06/11, chaîne France 24, 29/07/11 et site d'informations Wired, 1/08/11

<http://blog.constitutioncenter.org/iceland-in-2011-united-states-in-1787/>

et <http://www.france24.com/fr/20110729-islande-projet-constitution-collaborative-participatif-twitter-facebook-youtube-comite-conseil-parlement-referendum>

et <http://www.wired.co.uk/news/archive/2011-08/01/iceland-constitution>

Sources : site du Conseil, 27/06/11, chaîne France 24, 29/07/11, et site d'informations Wired, 1/08/11

<http://blog.constitutioncenter.org/iceland-in-2011-united-states-in-1787/>

<http://www.france24.com/fr/20110729-islande-projet-constitution-collaborative-participatif-twitter-facebook-youtube-comite-conseil-parlement-referendum>

<http://www.wired.co.uk/news/archive/2011-08/01/iceland-constitution>

Espace public



Aux États-Unis, la municipalité de New York met actuellement en place un nouveau système de cartes de la ville pour les piétons. Le but est de promouvoir la marche à pied des résidents comme des touristes, pour des raisons de santé publique, mais aussi pour désengorger le métro new-yorkais et accessoirement accroître l'activité des commerçants. Exemple parmi d'autres : des cercles concentriques à partir d'un point intitulé « vous êtes ici » estimeront le temps nécessaire pour se rendre à pied d'un lieu à un autre. Les New Yorkais sont connus pour être peu nombreux à faire régulièrement des trajets autres que ceux allant de leur domicile à leur lieu de travail. Peut-être les nouvelles cartes changeront-elles leurs habitudes.

Source : quotidien *The New York Times*, 27/06/11

<http://www.nytimes.com/2011/06/28/nyregion/signs-to-help-pedestrians-new-yorkers-or-not.html?scp=1&sq=city%20signs%20to%20help%20pedestrians&st=cse>

Prison



Des prisonniers d'un pénitencier de la Colombie-Britannique, au Canada, ont entamé des démarches pour créer un syndicat. Si elles aboutissent, il s'agirait du premier syndicat de prisonniers dans le pays. Dans cette institution où les détenus doivent occuper un emploi, la création du syndicat vise principalement à améliorer leurs conditions de travail (hausse des salaires, amélioration de la sécurité au travail, accès à la formation, etc.). L'avocate criminaliste qui aide les prisonniers dans cette démarche espère que d'autres détenus s'engageront dans un tel processus, de façon à améliorer les conditions de vie en prison.

Source : site d'informations Macleans, 4/06/11

<http://www2.macleans.ca/2011/07/04/prisoners-of-the-world-unite/>

Lutte anti-corruption



En Inde, Anna Hazare, un gandhien de 74 ans, incarne un mouvement de protestation que l'Inde n'avait pas connu depuis des décennies. Inspiré par les méthodes non-violentes du Mahatma Gandhi, ce militant a décidé d'entamer une grève de la faim pour

pousser le gouvernement à adopter une législation plus stricte contre la corruption. Il conteste plus particulièrement le projet de loi anti-corruption proposé par le gouvernement. Celui-ci permettrait de condamner les fonctionnaires pour corruption, mais ne viserait pas la haute fonction publique ni les hauts responsables politiques. Dans ces conditions, Anna Hazare souhaite que le Premier ministre, les juges ou les députés puissent aussi être poursuivis durant l'exercice de leur mandat. Il a réussi à mobiliser des milliers de personnes dans plusieurs villes comme New Delhi. Son arrestation, le 17 août 2011, a provoqué une mobilisation exceptionnelle pour réclamer sa libération. Fer de lance de la lutte contre la corruption, Anna Hazare est devenu un véritable héros, rassemblant la population indépendamment de toute considération de caste, de classe ou de religion.

Source : Radio France International, 18/08/11

<http://www.rfi.fr/asie-pacifique/20110818-anna-hazare-symbole-lutte-anti-corruption-inde>

PAYS	REFERENTS
	Pierre-Yves Cusset
	
	Virginie Gimbert
	Marie-Pierre Hamel
	
	Noémie Houard
	Guillaume Malochet
	Marie-Cécile Naves
	Sarah Sauneron
	
	Vanessa Wisnia-Weill
	

Travaux coordonnés par **Sylvain Lemoine**
sylvain.lemoine@strategie.gouv.fr